



YACHTCLUB BIELERSEE YCB

Championnat de Suisse International Classe TEMPEST



Biel/Bienne, 15. – 19. Septembre 2010

Avis de course

1. Organisateur

Yachtclub Bielersee YCB, Case postale 10, 2560 Nidau

- Président du comité d'organisation : Stefano Carissimi, Stefano.Carissimi@tpag-biel.ch

- Président du comité de course : Frei Kurt, Burgunderweg 16, 2505 Biel, frei.ku@bluewin.ch

- Président du Jury : Felix Somm, fsomm@mac.com

- Joueur : Wyler Urs, fam.wyler@bluewin.ch

- Délégué Swiss-Sailing : Hannes Gubler, hannes.gubler@sunrise.ch

En collaboration avec l'association de la classe TEMPEST

- Président de la classe : Nussbaumer Bastian, bastian.nu@bluewin.ch

1. Lieu et dates

Le championnat International se déroulera du mercredi 15 au dimanche 19 septembre 2010 sur le lac de Bienne, devant Bienne

3. Règles

La régate sera régie par :

3.1 Les "règles" telles que définies dans les Règles de Course à la Voile de l'ISAF.

3.2 Le règlement de Swiss Sailing concernant les championnats de Suisse.

3.3 L'ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses et ses amendements locaux.

3.4 Les instructions de cours de l' YCB

3.5 En cas de différences dans l'interprétation, le texte allemand de l'avis de course prévaudra.

4. Admissibilité

4.1 Le championnat est également ouvert aux bateaux étrangers.

4.2 Les participants doivent être membres d'un club affilié à l'ISAF. Pour les participants suisses, les directives de Swiss Sailing sont applicable.

5. Publicité

5.1 Publicité des participant est autorisée.

6. Inscriptions

6.1 L'inscription doit se faire avec le formulaire ci-joint et être accompagnée des documents suivants :

- le certificat de jauge

- Carte de Swiss Sailing ou licence

- Autorisation d'arborer publicité des participants des bateaux suisses

- Preuve d'assurance en responsabilité civile.

6.2 L'inscription est à envoyer de préférence via Homepage : www.tempest.ch

Kathrin Wagner
Hechtweg 10
3645 Gwatt (Thun)
Tel: 078-8219089

6.3 Délai d'inscription : Les inscriptions doivent parvenir au club jusqu'au 15 août 2010 (cachet postal).
Les inscriptions tardives sont acceptées jusqu'au 14 septembre 2010 avec une surtaxe.

6.4 Finances : CHF 290.- par bateau, à verser avec l'inscription :
par poste : bulletin de versement joint.

Zürcher Kantonalbank 8010 Zürich
Bankenclearing-Nr (BC-Nr) 700
Postkonto: 80-151-4
Konto-Nr. 1100-1362.455
IBAN: CH02 0070 0110 0013 6245 5
SWIFT-Adr. (BIC) ZKBKCHZZ80A
Swiss Tempest Association STA 5600 Lenzburg
Inscription tardive : CHF 350.-

7. Programme

7.1 Horaires :

15 sept. 14.00 – 20.00 Accueil, confirmation d'inscription, contrôle de jauge, remise des instructions de course

16 sept. 08h00 - 11h00 Accueil, contrôle de jauge
08h00 – 12h00 Confirmation d'inscription, remise des instructions de course
13h00 Ouverture officielle, briefing des barreurs, les concurrents sont à disposition du comité de course

17 – 19 sept. 14h00 Premier départ possible (signal d'attention)
09.00 Concurrents à disposition du comité de course

19 sept. 13h30 Dernier signal d'attention possible

7.2 15 sept. 16.00 – 19.00 mise à l'eau des bateaux à la grue du Barkenhafen (voir plan).

16 sept. 08.00 – 11.00 mise à l'eau des bateaux à la grue du Barkenhafen (voir plan).

Le jour pour la mise à l'eau est à mentionner sur le formulaire d'inscription.

7.3 Nombre de courses:

- Il est prévu de courir **8** courses.
- Le championnat sera validé si au moins **4** courses valables sont courues.
- **3** courses au maximum pourront être courues par jour.

8. Jauge

8.1 Les contrôles des certificats de jauge ainsi que les différents contrôles de jauge seront effectués dans la tente à côté du Restaurant Plage (voir plan).

8.2 Aucun certificat de jauge sera délivré sur place.

9. Classement

9.1 Le classement s'effectue après le système Low Point, annexe A

9.2 Le nombre de mauvais scores retirés: **1**

10. Prix

10.1 Les prix suivants seront attribués :

- Médailles pour les trois premiers bateaux
- *Prix pour les dix premiers bateaux*
- *Challenge TEMPEST*
- *Prix souvenir pour tous les participants.*

11. Amarrages et places de parc

- 11.1 Chaque bateau se verra attribuer une place d'amarrage selon les instructions du garde- port.
- 11.2 L'emploi de la grue se fera exclusivement par des membres du club ou par le garde-port. La mise à l'eau ou la sortie avant ou après le championnat est payante et se fera sur réservation auprès du garde-port, tél. 079 375 56 38
- 11.3 Une place de parc est prévue pour les remorques et celles-ci devront être impérativement déposées à cet endroit.
- 11.4 Une carte de parking sera remise aux participants lors de la confirmation d'inscription.

12. Bateaux d'accompagnement

- 12.1 Les bateaux accompagnateurs doivent être enregistrés avant la manifestation et sont soumis aux instructions de l'autorité organisatrice. Les éventuelles autorisations de la police de la navigation seront fournies par l'organisation du championnat.
- 12.2 Les bateaux sont inclus dans le dispositif de sécurité du championnat.

13. Manifestations

- 13.1 Les manifestations suivantes sont prévues :
 - jeudi 16 sept. : Apéro d'ouverture
 - vendredi 17 sept. : Soirée « TEMPEST » au Restaurant « Capriccio »
 - Samedi 18 sept. : Soirée officielle.
- 13.2 La participation à ces manifestations est à mentionner sur le formulaire d'inscription.

14. Doping

- 14.1 Des contrôles anti-dopage sont possibles à tout moment, selon le règlement de Antidoping Suisse.

15. Responsabilités et assurances

- 15.1 Les concurrents participent à la régata à leurs propres risques (règle 4 des RCV, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.
- 15.2 Chaque bateau participant doit présenter une assurance valide en responsabilité civile d'un montant minimum de CHF 1'500'000.- et valable en compétition.

16. Informations pour les participants

Hébergement,

Hotels et camping : Office du tourisme : ++41 32 329 84 84 www.biel-seeland.ch

Annexes : Formulaire d'inscription

Bulletin de versement
Plan de la situation

Inscription

Nom et date de la manifestation

Voilier

Classe: Nom du voilier:
Lettre de nationalité: N° de voile:

Personne responsable

Nom: Prénom:
Rue: N°:
NPA: Lieu : Pays:
Tél.: Fax: E-Mail:
Club Swiss Sailing / ISAF:

Equipers:

1. Nom: Prénom:
Club: Licence N°.:

Annexes

Avec l'inscription, envoyer les documents mentionnés ci-dessous :

- Copie du certificat de jauge
- Copie de la carte de membre Swiss Sailing
- Preuve de l'autorisation de publicité des participants
- Preuve d'assurance en responsabilité civile.

Inscription pour la soirée officielle avec souper.

- Nombre de participants:

Inscription pour la soirée « TEMPEST » le prix n'est pas inclus.

- Nombre de participants:

Inscription pour la mise à l'eau du bateau

- je voudrais mettre le bateau à l'eau le

Je voudrais dormir dans mon camper sur le terrain du CS

oui non (souligner la pertinente)

Déclaration

- Je déclare que le voilier et son équipage mentionnés ci-dessus remplissent les exigences, prescriptions et dispositions qu'impose la participation à cette compétition. Ceci est également valable relativement aux règlements anti-dopage (statut anti-dopage de Swiss Olympic, code anti-dopage de l'ISAF et les dispositions d'application de Swiss Sailing.)

La personne responsable à bord s'engage à respecter les Règles de Course à la Voile de l'ISAF ainsi que toutes autres règles qui régiront cette régate.

J'ai été rendu attentif au fait que tout membre de l'équipage du voilier inscrit ci-dessus participe à cette course à ses propres risques et périls et qu'il renonce à toute prétention en responsabilité ou autre à l'égard du club organisateur ou de toute personne qui participera à l'organisation ou à la direction de ce championnat.

Lieu et date Signature

Nom et adresse
(si différent du nom du responsable mentionné plus haut)